

Circuit septembre 2004



La revue mensuelle des membres du Club Radio Amateur de Québec Inc. Fondé en 1926
Volume 21 no 1



ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE D'ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du Club Radio Amateur de Québec Inc.

Le lundi 13 septembre 2004

À la Maison Jésus-Ouvrier, salle 5

À 19h30

1. Ouverture de l'assemblée spéciale
2. Constat et explication de la situation
3. Mot de la présidente du comité de mise en candidature
4. Élection
5. Questions et commentaires
6. Levée de l'assemblée spéciale

Anne DeBlois VE2LTO
Secrétaire

Mot du président directeur-général

CLUB RADIO AMATEUR DE QUÉBEC inc.
Fondé en 1926
Case postale 2341 Québec
G1K 7P5

Boîte vocale (418) 848-0624

Courriel ve2cq@craq.qc.ca

Internet www.craq.qc.ca

Conseil d'administration.

Président-directeur général:

François VA2RC

Vice-président Stéphane VE2SG

Secrétaire: Anne VE2LTO

Trésorier: Jacques VE2CJP

Administrateurs: Serge VE2AWR

Érick VE2UTC

Louis VE2NZR

Coordonnateurs:

Coordonnateurs formation:

Gaétan VE2GHO

Réseaux Stéphane VE2SG

Messagerie François VA2RC

Station Louis VE2NZR

Web François VA2RC

Technique Stéphane VE2SG

Activités

Journal Michel VE2LOR

Matériel et équipements

François VA2RC

Louis VE2NZR

Examineurs Gilles VA2CG

Michel VE2SIG

Le CRAQ est membre de



À vos stations radios !

Bonjour à vous tous radioamateurs et écouteurs d'onde courte, à vos stations radio ! L'automne arrive à grand pas et il est temps de se remettre à la radio, au bricolage d'antenne, bref à pratiquer notre hobby !

L'automne s'annonce occupé au CRAQ: des brunchs rencontre, activités radios, participation à des concours, cours de radioamateurs, conférenciers et plus encore.

Il est temps pour nous tous les radioamateurs de se rencontrer et de faire de la radio. Je vous invite personnellement à vous joindre à nous pour cette nouvelle année qui s'en vient.

De plus, notre site Internet fera peau neuve sous peu, avec des nouveautés et un forum de discussion. Consultez-le de façon régulière au www.craq.qc.ca.

Ne manquer pas le retour des pratiques de code morse en compagnie de François VE2AAX qui nous revient après une petite absence. Moi le premier je serai à l'écoute pour me refaire les oreilles à cette musique ! Merci François.

Je vous invite à être actif auprès de votre club car c'est en participant de façon active que nous aurons un club fort et en santé.

À bientôt.

François Bérubé

Président-directeur général

Mot du vice président

Bonjour à tous!

Une nouvelle année commence avec pleins d'activités en vue. Soyez assurés que votre conseil d'administration fera tout pour veiller à la bonne marche du club.

Une chose à souligner, le mot d'ordre pour l'équipe que vous avez élue en juin dernier pour administrer votre club est : transparence. Soyez assurés qu'il n'y aura pas de décisions d'importance prise sans consulter les membres.

Dans un autre ordre d'idée, je vais cette année, m'occuper des réseau quotidiens sur VE2RQR, en remplacement de Jean-Paul, VE2JPB

Voici la liste des opérateurs :

Lundi, Michel, VE2MJ
Mardi, Germain, VE2GEJ
Mercredi, Louis, VE2NZR
Jeudi, Stéphane, VE2SG
Vendredi, Sylvie, VE2SRN
Samedi, Anne, VE2LTO
Dimanche, Rodrigue, VE2ETR

Nouveauté cette année: il y aura compilation des présences au réseau. Celui ou celle qui aura eu le plus de présence au réseau quotidien aura droit à une mention et un certificate lors de la soirée Méritas.

Si vous êtes intéressés à animer le réseau quotidien, envoyez moi un courriel à ve2sg@rac.ca , nous aurons besoin de remplaçant à l'occasion et si quelqu'un se désiste comme opérateur, j'aurai une liste de personne à contacter.

Stéphane, VE2SG Vice Président

**ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ANNUELLE DES MEMBRES
Du Club Radio Amateur de Québec Inc.
Le lundi 13 septembre 2004
À la Maison Jésus-Ouvrier, salle 5
Après l'assemblée spéciale d'élection débutant à 19h30**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Rapport du comité de vérification sortant
4. Présentation des coordonnateurs

5. Proposition d'un lien entre les relais VE2RVD (Mont Cosmos) et VE2RQR (Université Laval)
6. Présentation du système de parrainage pour les nouveaux membres
7. Formation, compétence de base en radioamateur
8. Questions des membres
9. Varia
10. Levée de l'assemblée

Anne DeBlois VE2LTO
Secrétaire

Dossier VE2PXP

Il y a un dossier que la plupart des radioamateurs de la province commencent à bien connaître, et c'est celui des problèmes de Sylvain, VE2PXP, de Varennes, qui s'est vu de fait interdire de faire de la radio amateur dans sa ville depuis novembre 2003.

Le règlement municipal # 470, tout en reconnaissant l'utilisation de bâtis d'antennes pour y monter des antennes de TV (!), interdit cependant d'y installer et opérer tout genre d'antennes de communication, ce qui inclut évidemment les antennes de radio amateur. Malgré la bonne de foi de VE2PXP et plusieurs offres de compromis à la Ville, les autorités maintiennent toujours leur position et menacent notre confrère de poursuites s'il enfreint le dit règlement. RAQI et RAC ont été approchés pour requérir leur assistance. Une grande campagne d'appui est actuellement en marche.

Persuadés que ce règlement est "ultra-vires", nous avons eu une réunion avec Industrie Canada à Montréal, où leurs représentants ont admis que ce cas relevait bien de leur juridiction, et une rencontre entre eux et les autorités de Varennes est prévue pour le 23 septembre.

Comme la meilleure solution pour les radioamateurs de Varennes est un amendement au règlement pour exclure les radioamateurs de son application, le CRAQ a été le premier club à soutenir officiellement une demande en ce sens à la ville de Varennes. Les autres clubs seront également sollicités. Le site "radioamateur.ca" offre actuellement son précieux appui, avec des pages d'informations et de discussions sur le sujet.

Serge, VE2AWR

Québec, vendredi le 19 août 2004

Monsieur Alain Bilodeau
Directeur de l'urbanisme et environnement
Ville de Varennes
175, rue Sainte-Anne, C.P. 5000
Varennes, QC
J3X 1T5

OBJET: Appui du Club Radio Amateur de Québec à Monsieur Sylvain Bergeron, VE2PXP, du 216 rue Parisot à Varennes, QC.

Par les présentes, le conseil d'administration du Club Radio Amateur de Québec, par la voix des membres de ce conseil, et après résolution dûment votée, informe les autorités concernées de la ville de Varennes de son plein support à Monsieur Sylvain Bergeron, dans le litige qui l'oppose actuellement à la dite ville, à propos du règlement municipal # 470, qui prétend avoir le droit d'interdire les antennes de communication aux radioamateurs licenciés à l'intérieur de son territoire.

ATTENDU que les radioamateurs licenciés ont toujours été un atout historiquement pour le développement des communications en général,

ATTENDU que les radioamateurs licenciés ont été et sont de plus en plus impliqués dans l'assistance aux autorités en cas de désastre ou de sinistre,

ATTENDU que la radio amateur relève exclusivement des autorités fédérales du Canada, par l'entremise d'Industrie Canada,

IL EST DEMANDÉ que le dit règlement # 470 soit amendé pour exclure les radioamateurs licenciés de son application, en ce qui a trait au droit de monter et d'utiliser des antennes de communication. De plus, aucun règlement ne devrait limiter la hauteur des tours utilisées en radio amateur à moins de 20 mètres du sol, ni interdire des antennes montées sur les dites tours et qui sont conformes aux dimensions couramment reconnues et utilisées pour des fréquences de 3,5 Mhz et supérieures.

Le conseil d'administration, CRAQ

Par:

François Bérubé, VA2RC
Président directeur-général

Retour des pratiques de morse

Après quelques ann.ées de silence, les pratiques de morse entendues sur VE2RVD seront à nouveau en onde, dès le mois de septembre 2004 sur VE2RQR tout les mercredis soir de 21h00 à 21h45.

Ces pratiques seront révisées pour les annonces mais le contenu du morse restera tel que l'original pour les documents.

Nous vous invitons vous les anciens à vous rafraichir la mémoire et à vous les nouveaux à apprendre le morse en vue d'obtenir votre certification.

Bonne pratique de morse.

François Caron
VE2AAX

Obtention de certificat radio amateur

Bonjour. Au club de radio amateur de Québec inc, (C.R.A.Q) nous sommes 2 délégués par Industrie Canada comme examinateur pour l'obtention de 3 différents certificats, soit de base (100 questions) , code morse 5 mots minutes et supérieure (50 questions techniques).

Les 2 délégués sont Gilles Chevalier VA2CG et Michel Dumais VE2SIG.

Depuis déjà 12 ans, je suis délégué par Industrie Canada comme examinateur alors que Gilles l'est depuis 8 ans. À compter de janvier 2003, nous avons procédé à plus de 75 examens de radioamateur, sans compter les étudiants (es) des 2 derniers cours qui se sont déroulé au club. A chaque année ils sont plus d'une vingtaine d'étudiant (e) par cour. Les frais d'examen établis par le CA (Conseil d'administration) du Club sont de 15.00\$, si non-membre et 10.00\$ pour les membres. Ces frais servent à tenir à jour les banques de questions que les examinateurs doivent reproduire selon les demandes d'Industrie Canada. Selon Industrie Canada, les étudiants (es) doivent présenter au moins 2 pièces d'identité avec photo. Pour faciliter la tâche, l'examen peut être passé à la résidence de l'un ou l'autre des examinateurs selon la convenance de ceux-ci

Vous pouvez nous rejoindre via la boîte vocal du club (418) 848-0624

Via internet <http://www.craq.qc.ca>

au domicile de Michel au 418-847-5687 ou courriel : ve2sig@videotron.ca

ou au domicile de Gilles au 418-663-4875 ou par courriel : va2cg@rac.ca

Michel Dumais VE2SIG

Cours de radio amateur pour l'obtention du certificat de base

Des cours de radio amateur pour l'obtention du certificat de base seront dispensés prochainement au CRAQ!

Les cours débuteront le 19 septembre si l'objectif d'une vingtaine d'inscriptions est atteint à cette date. Il seront dispensés le dimanche matin à raison de 3 heures par semaine pendant 12 semaines.

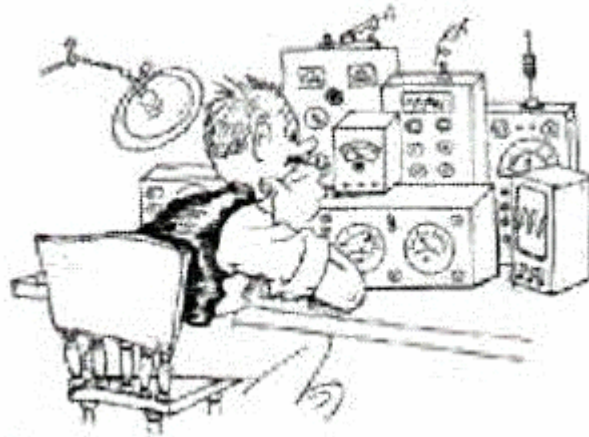
Vous connaissez des gens intéressés? Référez-les au site WEB du CRAQ www.craq.qc.ca pour de plus amples informations et demandez-leur de s'inscrire à l'adresse de courriel cours@craq.qc.ca

Les professeurs bénévoles qui m'assisteront sont :

Michel Lavallée, VE2MJ
Guy Richard, VE2XTD
Yvan Thériault, VE2FVY

Merci d'aider votre club en diffusant cette information!

Gaétan Trépanier, VE2GHO
Coordonnateur de la formation



Merci à nos commanditaires!

Graphica Impression ltée, 2065 rue Jean-Talon Sud, Ste-Foy QC G1N 2G1, 418-527-9222

Oricom Internet inc., 400 rue Nolin, suite 150, Vanier QC G1M 1E7, 418-683-4557



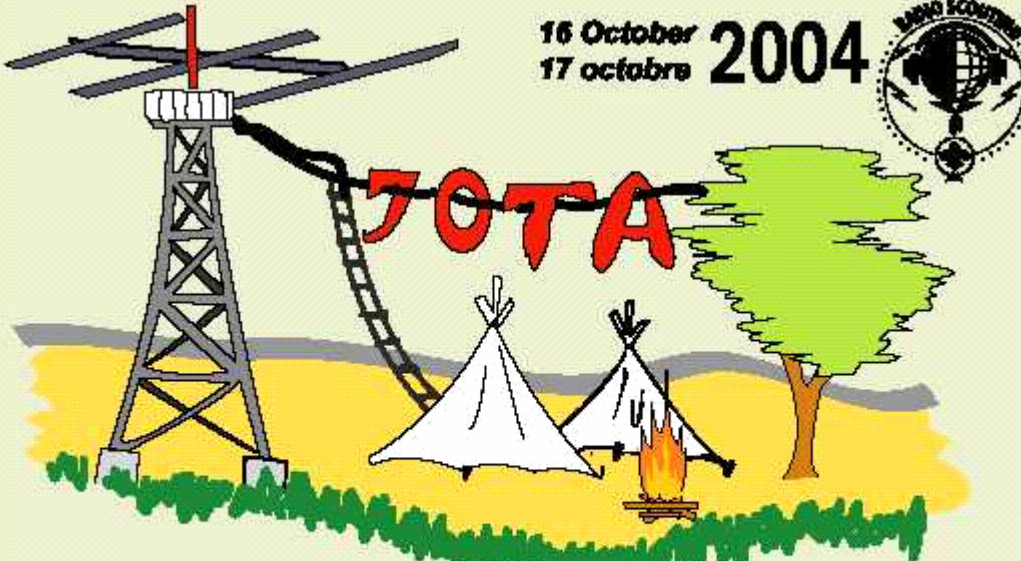
**MCDA
Conseils**
www.mcda-conseils.com

François Bérubé
Conseiller

Maurais, Castelnérac, Drouin &
Associés (MCDA) Inc.
250, Grande Allée Ouest, bureau 6
Québec (Québec) G1R 2H4

Téléphone : (418) 529-3815
Télécopieur : (418) 529-2069

francois.berube@mcda-conseils.com



**16 October 2004
17 octobre 2004**

JOTA

47th JAMBOREE *On The Air
Sur Les Ondes*

*Took Part
A participé*



**PUBLICITÉ
MéRitAS**

Articles publicitaires
Graphisme • Imprimerie • Sérigraphie
Boutons de revers • T-shirts • Macarons

Trophées • Plaques • Médailles
Gravure par ordinateur

Louiselle Bélanger
Propriétaire

Tél.: (418) 653-3355
Fax: (418) 653-0258

3325, chemin Ste-Foy
Sainte-Foy (Québec) G1X 1S4

pub.meritas@videotron.ca



International Events
meeting Scouts worldwide



Club Radio Amateur de Québec inc.

Formulaire d'adhésion 2004-2005

(adhésion valide jusqu'au 31 août 2005)

Ce formulaire permet l'inscription d'une seconde personne lors d'une adhésion familiale. Au besoin, utiliser une autre copie du formulaire, s'il y a plus de deux personnes à inscrire.

1^{ère} personne 2^{ème} personne

Indicatif (1) : _____ Indicatif (2) : _____

Autres indicatifs : _____ Autres indicatifs : _____

Nom : _____ Nom : _____

Prénom : _____ Prénom : _____

Anniversaire : (aaaa-mm-jj) ____ - ____ - ____ Anniversaire : (aaaa-mm-jj) ____ - ____ - ____

Adresse : _____ App : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Nouveau membre parrainé par : Nom _____ Indicatif _____

Inscrire au répertoire

Oui Non

Téléphone : rés. () ____ - ____

bur. () ____ - ____

Compétence (1) : Base Supérieure 5 mots 12 mots 15 mots

Compétence (2) : Base Supérieure 5 mots 12 mots 15 mots

Adresse de courrier électronique : _____

Recevoir le Circuit : fichier électronique poste

Signature obligatoire : _____

Adhésion individuelle	_____	30,00 \$
Adhésion familiale	_____	10,00 \$ par personne supplémentaire
Total	_____	\$

Faire parvenir ce formulaire, accompagné de votre chèque, à l'adresse suivante :

Club Radio Amateur de Québec inc.
C.P. 2341
Québec QC G1K 7P5

l'usage du club

No membre 1 : ____ No membre 2 : ____ Montant : ____ \$ Chèque : ____ Comptant : ____

Reçu par : V_2 ____ No de reçu : ____ Date : ____ - ____ - ____

CRAQ/JP/2004-07-07